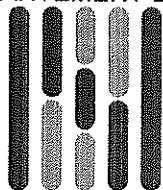


REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT Eure



VILLE DU NEUBOURG

DÉLIBÉRATION n° DCM-2023-91

Tarifs des entrées au Cinéma « le Viking » 2024

Date de la séance : 18 décembre 2023	Adopté à la majorité (ABSTENTIONS : 2)
Date de convocation : 12 décembre 2023	
Nombre de conseillers en exercice : 24	
Nombre de votants : 21	
Membres présents : 18	

Le dix-huit décembre deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, Maire, à la salle du conseil municipal.

Présents : Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, M. Francis BRONNAZ, Mme Hélène LEROY, Mme Isabelle AMEYE, M. Edouard DETAILLE, Mme Anita LE MERRER, maires adjoints ; M. Didier ONFRAY, Mme Evelyne DUPONT, M. Jean LEFEBVRE, Mme Claire LAPOIRIE, Mme Isabel COUDRAY, M. Stéphane CHERRIER, M. Gilles BARBIER, Mme Natacha BRUNET, Mme Caroline CHOPIN, M. Loïc CABOT, M. Jean-Baptiste MARCHAND.

Absent ayant donné pouvoir : Mme Marie-Noëlle CHEVALIER à Isabelle VAUQUELIN, M. Francis DAVOUST à Arnaud CHEUX, M. Philippe DELAUNAY à M. Edouard DETAILLE.

Absents excusés : Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, M. Francis DAVOUST, M. Philippe DELAUNAY, Mme Stéphanie CHEUX, M. Alain LEROY

Absents non excusés : Mme Katiana LEVAVASSEUR

Secrétaires de séance : Mme Caroline CHOPIN

Madame le Maire présente les nouveaux tarifs proposés pour le Cinéma « Le Viking », pour une application au 1^{er} janvier 2024.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la dernière délibération n° DCM-2021-050 du 17/12/2019 fixant les tarifs du cinéma Le Viking au 1^{er} janvier 2022 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- décide de fixer au 1^{er} janvier 2024 les tarifs du cinéma Le Viking comme suit:

	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Entrée individuelle	6,00€	7,00 €
Carte 5 entrées	/	30,00 €
Carte 10 entrées	50,00€	55,00 €
Carte région (lycéens), jeunes jusqu'à 16 ans, étudiants, apprentis, personnes en situation de handicap, seniors, chômeurs	5,00€	6,00 €
Comité d'entreprise	4,00€	5,00€
Séance retraités, séance lundi après-midi (sauf fériés et vacances).	4,00€	4,50 €
Opération de promotion cinématographique « Le Neubourg fait son cinéma »	4,00€	5,00 €
Groupes constitués, séances organisées pour les établissements scolaires et les centres de loisirs, les tout petits et les moyens métrages, Pôle animation jeunesse, ciné-goûter, arbre de Noël.	Court métrage (< 1H00) : 3,00€* Long métrage (> 1H00) : 4€*	Court métrage (< 1H00) : 3,00€* Long métrage (> 1H00) : 4€*
Dispositif « Lycéens au cinéma » et « Apprentis au cinéma » **	2,50€	3,00€
Dispositif « Collège au cinéma » **	2,50€	2,80€
Opération « Ecole et cinéma » **	2,50€	2,50 €
Pass 5 places Festival du Cinéma d'Animation	20,00€	20,00 €
Chèque cadeau	4,00€	5,00€

*: selon les exigences des distributeurs / **: gratuité pour les enseignants et les accompagnateurs

- indique que ces tarifs seront maintenus jusqu'à leur modification par le Conseil Municipal.

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif sis 53 avenue Gustave FLAUBERT 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune www.leneubourg.fr
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr

Fait à LE NEUBOURG, le 18 décembre 2023.

Le Maire,
Isabelle VAUQUELIN



La secrétaire,
Caroline CHOPIN